

Procès-verbal de la séance du conseil d'administration – mardi 22/11/2022

Date de transmission de la convocation : 14/11/2022

1^{ère} convocation : oui

2^{ème} convocation : non

Président : Amaury VINCENT – Principal

Secrétaire de séance : Romain CHAPEYROU – Personnalité qualifiée

Quorum : atteint – 19 membres

Début de la séance : 18h05

RUBRIQUE I. Activités pédagogiques & éducatives

Introduction

M. Vincent

M. le principal accueille les membres du C.A.

Approbation du PV du 18/10/2022

RUBRIQUE II. Vie budgétaire et financière

1. Question / Point abordé

Mme Diop

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Présentation du budget 2023
- Présentation / contexte
Mme DIOP présente la proposition de budget 2023.
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant) => 18

Nombres de votants = 18 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 18

2. Question / Point abordé

Mme DIOP

- Enoncé de la question ou du sujet abordé
Prélèvement sur fonds de roulement
- Présentation / contexte
Mme DIOP présente les demandes de prélèvement sur fond de roulement :
 - AP = 821,66€
 - VE = 500€
- Commentaires / débat
- Résultats du vote (le cas échéant) => 18

Nombres de votants = 18 Contre = 0 Abstentions = 0 Pour = 18

RUBRIQUE III.

Questions diverses

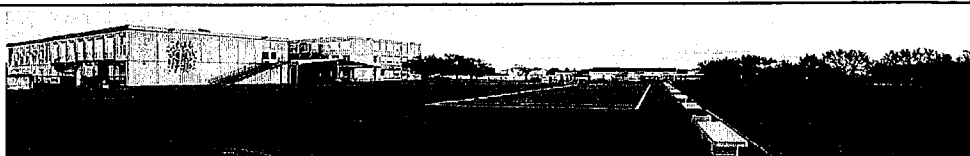
1. . Question / Point abordé

M. Vincent

Les élèves de 6^{ème} ont-ils rencontrés des difficultés avec l'outil informatique lors du passage des évaluations nationales

M. Vincent indique que les difficultés rencontrées par les élèves sont exclusivement liées à la saisie de l'identifiant et du mot de passe au début des épreuves. Pour le reste, l'utilisation des outils numériques du collège, après appropriation, ne pose pas de problème particulier ; les élèves de 6^{ème} sont bien préparés aux usages en CM2.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, Monsieur le Principal clôt la séance à 19h20.



CONSEIL D'ADMINISTRATION N°2

ACADEMIE DE POITIERS
Collège RENÉ CAILLIÉ
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON

Mardi 22 novembre 2022



PARTIE 2

BUDGET 2023

ACADEMIE DE POITIERS
Collège RENÉ CAILLIÉ
MAUZÉ-SUR-LE-MIGNON





PRESENTATION GENERALE

Définition:

- C'est un acte financier par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses.
- C'est aussi un acte administratif et politique tripartite qui retrace les objectifs de l'EPLÉ fixés notamment par :
 - le projet d'établissement
 - la convention signée avec la collectivité territoriale de rattachement.
- C'est enfin un levier de pilotage au service de l'organisation éducative et pédagogique

3



PRESENTATION GENERALE

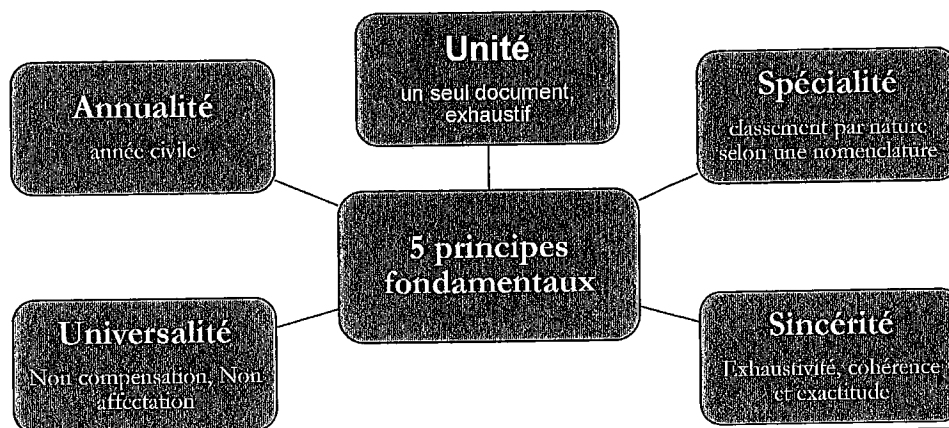
Structure:

- le budget est divisé en services :

	Services	Abreviations
Services Généraux	Activité pédagogique	AP
	Vie de l'Elève	VE
	Administration et logistique	ALO
Services Spéciaux	Restauration et hébergement	SRH
	Bourses nationales	SBN

4

LES PRINCIPES DES FINANCES PUBLIQUES



5

PRESENTATION GENERALE

Sommaire:

1. Les opérations de dépenses

A) Généralités

B) Les opérations de dépenses (1° Viabilisation 2° Contrat s 3° Projets, sorties et voyages 4° Dépenses fléchées 5° Autres dépenses)

C) Service de Restauration et d'hébergement

2. Les opérations de recettes

3. L'équilibre budgétaire

4. L'état des emplois

6

I. LES OPERATIONS DE DEPENSES

A) Généralités

Les dépenses sont regroupées par services, subdivisées en domaines puis activités

Le budget recense toutes les charges permanentes de l'établissement

Sont exclues du budget :

- Les dépenses liées à des actions ponctuelles dont le montant n'est pas connu au moment du budget (sorties scolaires, projets...)
- Les dépenses de fin d'exercice (stock)

B) Les différentes dépenses

1) Viabilisation (ALO/viab + SRH/viab)

Clé de répartition des dépenses de viabilisation



	ALO	SRH
ELECTRICITE	60%	40%
METHANISATION	90%	10%



B) Les différentes dépenses

1) Viabilisation (ALO/viab + SRH/viab)



	ELECTRICITE	EAU	AUTRES COMBUSTIBLES dont gaz	TOTAL
Consommation moyenne sur 4 ans	17 893,92€	2 911,79€	20 089,83€	40 895,54€
Consommation de Janvier à octobre 2022 ou sommes mandatées au 22/11	19 182,25€	3 722,27€	9 279,31€	32 183,83€
Estimation fin 2022	4 000,00€	1 444,43€	4 083,77€	9 528,20€
TOTAL Prévisions pour 2023	25 479,73€	4 200,00€	18 035,70€	47 715,43€

9

B) Les différentes dépenses

2) Contrats (licences, maintenance et location)

	Coût 2021	Coût 2022	%	Prévu 2023
Logiciels (EDIT/Pronote)	1 546,80€	2 038,58€	32%	2 040,00€
Locations (Copieurs) + Maintenance	2 958,38€	2 203,67€	- 25%	AP = 3 200,00€ ALO = 1 600,00€
Contrats d'entretien ALO = SSF, portails informatiques, machines à affronder, équipements aérauliques SRH = maintenance matériels, dératisation, lunettes, nettoyage	3 681,59€	3 979,52€	8%	ALO = 1 510,00€ SRH = 2 800,00€
TOTAL	8 186,77€	8 221,77€		11 150,00€

10

B) Les différentes dépenses

3) Les projets et sorties

- Budgétisation des projets inscrits au plan annuel d'actions

PROJETS Domaines PROJEC Et PROJET	Culturel = <i>théâtre, jeunes en librairie, festival/René Cochin</i>	Ma carte, mon territoire	Visite des lycées	Certification italien	CESCE (semaine du DD) sensibilisation aux usages du numérique)	TOTAL
		1 657,00€	1 746,00€	171,00€	480,00€	1 785,00€

11

B) Les différentes dépenses



3) Les voyages

- 2 voyages prévus sur l'exercice budgétaire de 2023:
 - Séjour au ski du 9 au 13 janvier 2023 pour les élèves de 5èmes au centre de vacances les Mélézes (Pyrénées)
 - Séjour en Normandie du 22 au 24 février 2023 pour les élèves de 3èmes
- **Modalités de financement (pour rappel, vote au CA du 18-10-2022)**
 - Participation des familles
 - Dons (FSE + associations de parents d'élèves + collectivités)
 - Subvention culturelle (Normandie)
 - Crédits d'Etat (Pass'Culture + crédits globalisés)
- **TOTAL DU BUDGET VOYAGE: 50 152,26€**

12

B) Les différentes dépenses

4) Les dépenses sur crédits affectés

	Dépenses d'aides aux familles <ul style="list-style-type: none"> • SBN = 11 091€ • bourses nationales • VE = 9 000€ • Fonds sociaux = 7 000€ • Bourses départementales = 2 000€
	Supports pédagogiques (AP) = 10 567,29€ <ul style="list-style-type: none"> • Manuels scolaires = 2 000€ • Droits de reprographie = 700€ • Carnet de correspondance = 1 100€ • Autres dépenses pédagogiques = 6 767,29€

13

B) Les différentes dépenses

5) Les autres dépenses



En AP – domaine ENSEIG	En ABO	
Fonds documentaire et abonnements	Affranchissement	
Dépenses pédagogiques	Produits d'entretien	
Petites fournitures et ramettes de papier	Fournitures administratives	
Consommables informatiques	Assurance, carburant, entretien véhicule, réception, taxes	
Maintenance copieur	Matériels divers (EPI, mobilier, informatique)	Uniquement du service général
Matériels	Réparations	
	Maintenance copieur	

En général, report du montant du budget de l'année en cours

Actualisation éventuelle à la hausse ou la baisse en fonction des dépenses constatées et des prévisions d'augmentation

9



C) Le service Restauration et Hébergement (SRH)

Sur proposition du Conseil d'Administration du 18/10/2022 et par délibération de la collectivité du 27/01/2020, les tarifs 2022 sont maintenus selon le barème ci-après:

Elèves Demi-pensionnaires T1	1.35€
Elèves Demi-pensionnaires T2	2.15€
Elèves Demi-pensionnaires T3	2.50€
Elèves Demi-pensionnaires T4	2.85€
Elèves Demi-pensionnaires T5	3.15€
Elèves Demi-pensionnaires T6	3.50€
Elèves Demi-pensionnaires T7	4.00€
Elèves Demi-pensionnaires T8	4.50€

Et le taux de participation aux charges
est fixé à 16,5 %

15



C) Le service Restauration et Hébergement (SRH)

Les recettes ELEVES et COMMENSAUX

RECETTES ELEVES	TARIF	NOMBRE	TOTAL
DP 4 jours (forfait élève s/ 141 jrs de fonctionnement)	2,85 €	350 élèves	140 647,50€
RECETTES COMMENSAUX	TARIF	NOMBRE	TOTAL
TARIF I _ indice ≤ à 326	3,15 €	880	2 772,00€
TARIF II – indice compris entre 327 et 465	4,00€	250	1 000,00€
TARIF III – autres agents de la collectivité	4,50 €	5	22,50 €
TARIF IV – indice ≥ 466	5,00 €	910	4 550,00 €
TARIF V – Hôte de passage	7,00€	10	70,00€
AUTRES RECETTES	Subvention BIO et approvisionnement local		5 904,60€
	- Subvention exceptionnelle bouclier tarifaire		4 211,00 €
Soit recettes nettes			159 852,60€

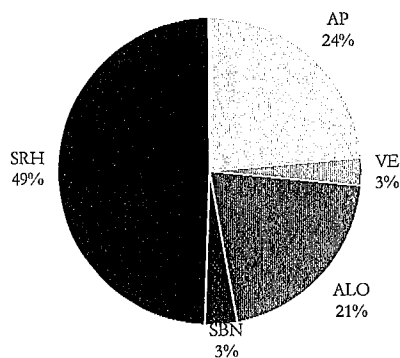
16

C) Le service Restauration et Hébergement (SRH) *Les charges du SRH*

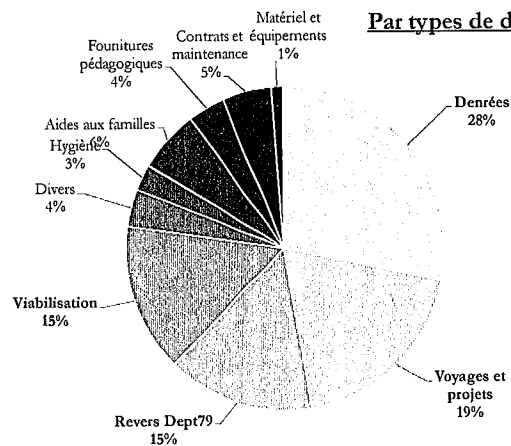
Intitulé	Taux	Base de calcul	Montant
RAR	22,50 %	Tous convives	33 690,83€
FCSH	1,50 %	Tous convives	2 246,06€
Régulation QF		Elèves	8 531,70
Charges communes	16,5 %	Tous convives	24 706,61€
DÉPENSES ALIMENTAIRES			90 677,42€
<i>Soit un crédit nourriture journalier</i>			<i>1,76€</i>

Visualisation globale des dépenses

Par services



Par types de dépenses

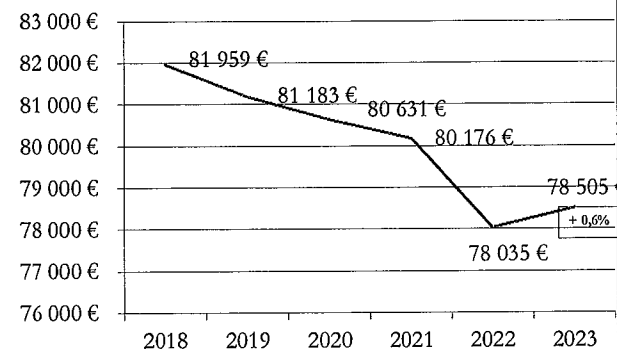




II. LES OPERATIONS DE RECETTES

A) Recette principale

- La dotation de fonctionnement du Département



Détail du calcul de la dotation:

Dotation théorique = 76 474€
 (dépenses viabilisation, effectifs, surface, équipements sportifs)

Deductions amor. nettoyeur vapeur et défibrillateur attribués au collège + dépenses de télécommunication = 2 180,40€

Dotation finale = 74 294€
 + subvention exceptionnelle de 4 211€

TOTAL : 78 505€

Répartie entre AP (14 859€) et ALO (59 435€) + aide exceptionnelle pour le SRH (4 211€)



II. LES OPERATIONS DE RECETTES

B) Autres recettes

Subventions affectées

- Subvention d'Etat (SUPEDA) Fonds sociaux, Bourses nationales projets en lien avec la politique d'établissement
- Subventions spécifiques du Département (dotation culturelle, subvention pour l'approvisionnement local et le BIC) aide exceptionnelle en faveur d'un bouchier bafare

Versement des familles

- Service de restauration (paiement de la demi-pension)
- Degrudations
- Participations des familles (projets ci/ou voyages)

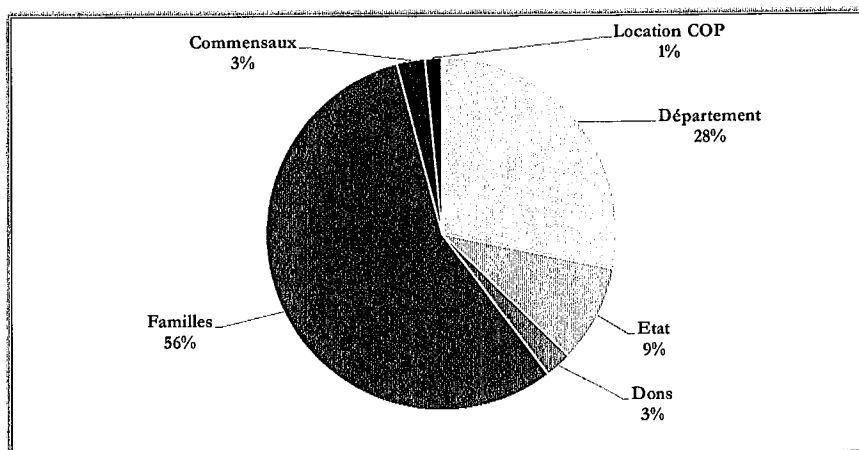
Dons

- Des associations de parents d'élèves
- Du FSJ
- De communes ou intercommunales

Diverses recettes

- Communaux
- Lotions
- Amortissements

Visualisation des recettes par origine de crédits



21

III. L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

DEPENSES		RECETTES	
Services généraux	152 558,63€	Services généraux	150 738,09€
Services spéciaux	170 943,60€	Services spéciaux	170 943,60€
TOTAL	323 502,24€	TOTAL	321 681,69€

Budget en déséquilibre de 3 142,20€

Répartition:

- 1 820,55€ = amortissement réel

- 1 321,66€ = Prélèvement sur fond de roulement



22

III. L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Prélèvement sur fonds de roulement

- ❖ AP = 821,66€
- ❖ VE = 500€

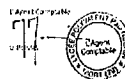
→ Prélèvement demandé: 1 321,66€



Nombre de jours de fonctionnement après
prélèvement: 106 jours

Éléments à restituer	21/11/2022
Fonds de roulement au comptable au 21/11/2022	131 145,06
Fonds de roulement lié à des dépenses futures, probables ou certaines	
Provisions et dépréciations (15,20,35,43,55)	0,00
Dépôts et cautions reçus	0,00
Fonds de roulement affecté à des activités particulières	
Stocks	21 122,33
Éléments de fragilité potentielle du fonds de roulement	
Créances douteuses: 436	0,00
Créances rattachées à un tel non provisionnées	89,05
Reserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (RFA point)	
Part de fonds de roulement de la mobilisable	
Prélèvement sur FDR liés au EP et DSA	8 725,00
Fonds de roulement disponible	
A Fonds de roulement disponible	101 208,68
Montant d'une journée de fonctionnement (base 6 de calcul / 360 base 2021)	
	684,46
Évaluation du FDR disponible en nombre de jours de fonctionnement base 2021	
	148
Compte trésor au 21/11/2022	
	224 820,79
B Fonds de roulement non mobilisable (91 jours de fonctionnement) base 2021	30 800,70
Fonds de roulement disponible effectivement mobilisable (A-B)	
	70 467,97
PRÉLEVEMENT PROPOSÉ	
	1 321,66

Avis favorable de l'Agent Comptable



IV. L'ETAT DES EMPLOIS

Chiffres de 2021

